

Autonomie en atelier : communication, organisation, responsabilisation

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux travailleurs d'ESAT/EA de savoir communiquer de façon appropriée dans les différents contextes rencontrés dans leur quotidien professionnel (avec les collègues, la hiérarchie, les clients, les fournisseurs) pour gagner en autonomie et en discernement.
- ▶ Les amener à identifier des pistes d'amélioration possibles et les solutions disponibles sur le plan de la communication, de l'organisation et de la mise en œuvre de leur travail pour gagner en autonomie.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, jeux de rôles, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Travailleurs d'ESAT/EA en mise à disposition, ou ayant un projet d'orientation en EA ou milieu ordinaire

Animation : Conseil en entreprises sociales,
ex Directeur technique d'ESAT/EA

Nombre de participants : 6 personnes maxi

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Communication au travail : relations distinctes et ajustées selon les interlocuteurs (collègues, encadrants, Direction, fournisseurs, clients...)
 - impact de l'image de soi : présentation, tenue, hygiène...
 - règles de bonne conduite au travail : communication verbale/non-verbale
 - ajustement de la communication selon le public : tutoiement/vouvoiement...
 - intégration dans l'équipe : gestion des conflits/situations embarrassantes

- ▶ L'organisation au travail : lieu de progression et d'épanouissement
 - organisation de son poste de travail :
 - . aménagement, rangement, gestion
 - . prise en compte des risques : situations dangereuses/consignes de sécurité
 - . planification des différentes tâches, chantiers, et organisation de sa production
 - application, respect des consignes et prises d'initiatives :
 - . relation avec son responsable, avec ses collègues
 - . mise en place de méthodes de travail adaptées à ses capacités
 - . rendre compte de son travail et alerter en cas de dysfonctionnements
 - . être force de proposition au niveau professionnel, relationnel, technique

- ▶ Responsabilités et autonomie au travail
 - une démarche volontaire nécessitant la mise en oeuvre de capacités spécifiques : assurance, initiative, indépendance, responsabilité, discernement en cas de situations difficiles...

